

Pourquoi faut-il préserver ces boisements ?

A l'interface entre l'eau et la terre, les boisements de bords de cours d'eau, également appelés boisements « rivulaires », forment des corridors écologiques et remplissent de nombreuses fonctions. Leur fonctionnement est intimement lié à la rivière et ils s'intègrent ainsi dans un écosystème propre à de nombreuses espèces végétales ou animales. Aujourd'hui ces milieux portent différents enjeux, à la fois économiques et écologiques, et méritent donc notre attention.

Ils jouent un rôle de protection contre les inondations et les phénomènes d'érosion

Ils agissent comme « frein dynamique » face à une crue, en limitant la vitesse d'écoulement des eaux, sa force et ses impacts. Ce rôle qu'ils jouent leur a donné le nom de « boisements écrêteurs de crue ». En outre, grâce à leur système racinaire, ils maintiennent les sols et limitent les pertes causées par le ruissellement et l'érosion des berges.



Ce sont des milieux naturels abritant une biodiversité riche et parfois spécifique

A cheval entre deux milieux physiques distincts, l'eau et la terre, ces boisements abritent de nombreuses espèces telles que les emblématiques castor et loutre d'Europe. Cette biodiversité riche est menacée par la fragmentation des milieux que causent les activités humaines. Les enjeux tiennent à la fois dans leur protection et leur restauration.



Par leur exploitation / valorisation, ils font partie intégrante de l'économie du territoire

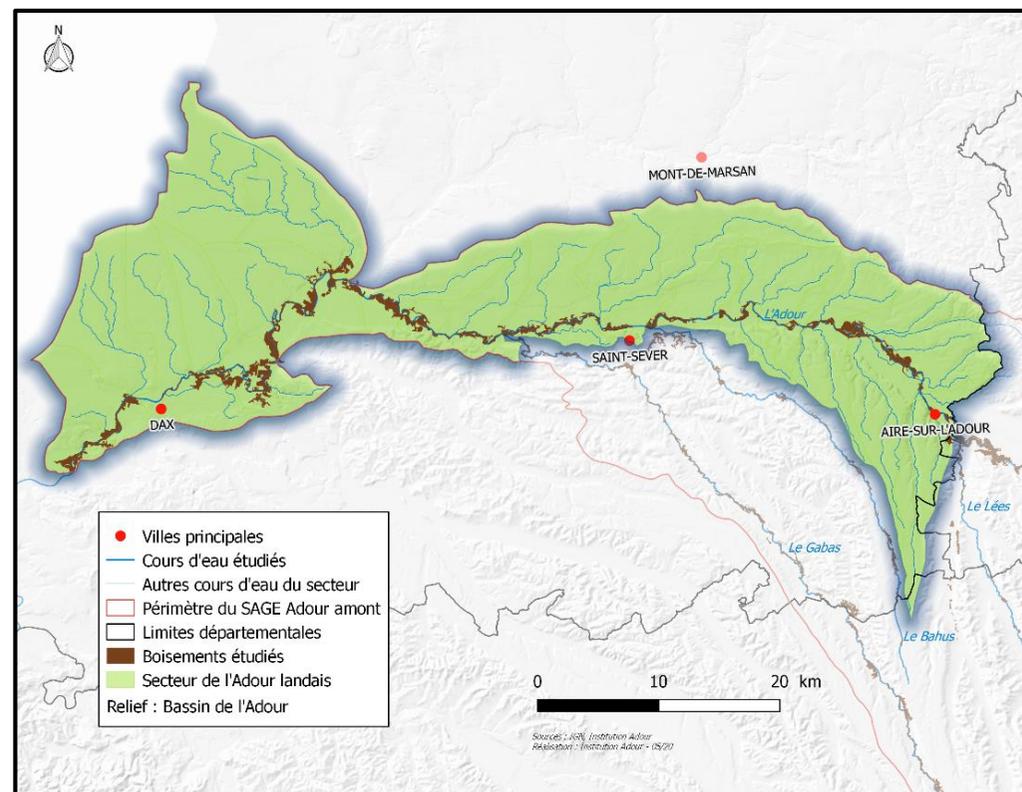
Le développement du bois énergie dans le cadre de la transition énergétique engendre un besoin en ressource auquel les boisements rivulaires répondent de plus en plus. Ici, l'enjeu concerne principalement la conciliation des activités sylvicoles et des méthodes de gestion des milieux rivulaires.



Le sous-bassin :

Communément nommé « Adour moyen » ou « Adour landais », ce sous-bassin délimite la partie aval du secteur de la démarche portée sur les boisements rivulaires. Il s'étend d'Aire-sur-l'Adour à Saubusse, peu après Dax, sur une superficie d'environ 1 060 km².

Par son dynamisme économique et la mosaïque d'habitats qu'il comporte (barthes, saligues, boisements alluviaux et autres zones humides), ce sous-bassin constitue un axe-clé du fleuve. Les nombreux enjeux qui s'y superposent en font un objet d'étude bien connu, que ce soit par les naturalistes ou les gestionnaires de cours d'eau. De nombreuses informations ont été mobilisées dans le cadre de cette étude, notamment les données naturalistes du site Natura 2000 « L'Adour » qui longe le fleuve d'un bout à l'autre de ce sous-bassin versant.



Les boisements rivulaires du sous-bassin de l'Adour landais

Analyse de l'enjeu inondation :

Le lit moyen de l'Adour étant large sur ce secteur, la majorité des boisements rivulaires situés à proximité du lit mineur peuvent jouer un rôle de frein dynamique lors d'épisodes de crue et participent à la protection des enjeux humains contre le risque inondation. Ces espaces régulièrement inondés font partie de ce que l'on nomme « les zones d'expansion de crues ».

Néanmoins, certains secteurs comptent plus d'enjeux que d'autres et ne disposent pas d'espaces suffisants pour permettre l'expansion des crues. C'est le cas pour l'agglomération dacquoise où enjeux humains et économiques se superposent. Pour parer à ce risque, de nombreux ouvrages de protection, notamment des digues, ont été construits. Les boisements rivulaires peuvent être associés à la gestion de ces ouvrages, notamment au droit des digues ou en amont de celles-ci, afin de dissiper l'énergie de la crue et diminuer les forces subies par ces ouvrages.

D'autres secteurs moins densément peuplés sont aussi exposés de façon régulière à des débordements, avec des enjeux principalement agricoles, et pourraient bénéficier de la mise en place d'actions de gestion et restauration de boisements rivulaires pour y faire face (notamment sur les communes de Pontonx-sur-l'Adour, Thétieu, Bégaar, Saint-Jean-de-Lier ou encore Aire-sur-l'Adour).

Analyse de l'enjeu érosion :

Un linéaire important de ce sous-bassin a été classé en « espace de mobilité ». Les boisements situés en périphérie de ses limites et ceux situés à l'intérieur participent donc à la stabilité des berges et des sols et doivent être considérés avant toute opération les concernant (entretien ou coupe).

Deux exemples particuliers illustrent bien les différents types de cas possibles : un faciès d'érosion situé à la limite entre Aire-sur-l'Adour et Barcelonne-du-Gers ainsi qu'un autre sur la commune de Cazères-sur-l'Adour, ce dernier menaçant directement un pont situé quelques centaines de mètres en aval. Dans ces situations, la végétalisation du faciès représente une solution envisageable pour limiter le creusement progressif. Cependant, ce genre de projets peut rencontrer certaines difficultés (maîtrise foncière, aléas climatiques défavorables).

Activité de la filière bois

Outre l'activité sylvicole liée à la culture du pin maritime, de nombreuses plantations sont présentes à proximité de l'Adour. Plusieurs types de plantations ont été mis en évidence mais la plus largement pratiquée est celle du peuplier, avec de nombreuses parcelles de taille plus ou moins importante, notamment sur la partie aval du sous-bassin.

L'implantation de nouvelles cultures, tout comme l'exploitation de boisements rivulaires pour l'approvisionnement de réseaux de chaleur (notamment les boisements non-gérés), sont des activités compatibles avec les enjeux de ce sous-bassin dès lors que les différents gestionnaires concernés (de la rivière et de la forêt) se concertent dès les premières phases de développement des projets.



Analyse des enjeux écologiques :

Sur ce territoire, les formations boisées et les autres types de milieux rivulaires associés, abritent de nombreuses espèces remarquables : odonates (libellules), avifaune (oiseaux), lucanes cerf-volant, loutres et cistudes d'Europe notamment. Cependant, de nombreux relevés d'espèces exotiques envahissantes (negundo, renouées) attestent de facteurs de dégradation à prendre en compte dans les politiques de gestion.

Par ailleurs, les nombreux périmètres de protection (réserve naturelle régionale, espaces naturels sensibles, zones de protection spéciales et zones spéciale de conservation) attestent à la fois de la valeur écologique du sous-bassin mais aussi de l'implication des acteurs et gestionnaires locaux dans sa protection.



Vous cherchez des informations complémentaires ou plus précises ? Des outils sont à votre disposition !

Les atlas cartographiques de la démarche, déclinés par type d'enjeu :

- Localisation et typologie des boisements rivulaires → 1 atlas
- Inondation → 2 atlas
- Erosion → 1 atlas
- Biodiversité → 2 atlas



Disponibles en téléchargement sur :
www.institution-adour.fr

Des professionnels et experts sont également là pour vous conseiller !

Gestion forestière : CRPF (forêts privées) et ONF (forêts publiques)
Connaissance, conseil et sensibilisation : CBNSA, CEN Aquitaine, CPIE Seignanx-Adour
Gestion de la rivière et de ses enjeux : SIMAL (syndicat du moyen Adour landais)
Travaux : Services de l'état - DDTM 40

